

NOTICE A LIRE ATTENTIVEMENT

ATTENTION : Ce site n'est peut être pas du goût de tout le monde !

En effet, son animateur n'a pas pour habitude de manier la « langue de bois » et n'a d'ailleurs pas beaucoup épargné l'Assurance Maladie, bien au contraire, de ses critiques, parfois les plus vives à l'égard des actions, choix stratégiques, approches méthodologiques, et des outils de pilotage développés par l'institution ...

L'idée n'est évidemment pas de critiquer pour critiquer, mais bien d'être constructif et de proposer des solutions...

Les propos tenus sur ce forum, fussent-ils dérangeants, n'ont qu'un seul et même objectif :

Proposer des axes de progrès afin d'améliorer l'efficacité encore très limitée des campagnes de visites médicalisées des DAM sur le médicament !

Qui aime bien, châtie bien !

Je ne voudrais pas que la participation à ce forum d'agents de l'Assurance Maladie leur soit reprochée par la Direction de la Caisse Nationale ou par ricochet par leur encadrement local, et encore moins qu'ils puissent en être sanctionnés.

Aussi, je propose que vous vous inscriviez avec votre adresse :

- **professionnelle**, si vous n'avez pas l'intention d'intervenir, mais seulement d'être témoin des débats. Car vos propos pourraient être rapportés et cela pourrait vous nuire...
- **perso et un pseudo** vous permettant ainsi de rester anonyme, si vous souhaitez pouvoir échanger librement (En prenant la précaution de ne jamais livrer d'information dont le détail pourrait compromettre votre anonymat).

Rappelons qu'un Forum est un lieu, assimilé en droit à une correspondance privée, dont l'objet est de favoriser des échanges fructueux, de confronter des opinions, de partager des expériences, de nourrir une réflexion...

Ne serait-il pas vraiment dommage de ne pouvoir échanger librement sur un tel sujet ?

Bien amicalement

François PESTY
Consultant et animateur « critique » du Forum